

# La balade des quatre plages



Une randonnée proposée par jsbtva

Une balade le long de 4 plages et des falaises entre Meschers et Saint-Georges de Didonne. Elle peut être raccourcie de presque 6 km en ne faisant pas l'aller-retour vers le Phare de Vallières sur la plage de Saint-Georges. La marche sera plus facile si la marée n'est pas trop haute, car le tracé suit les plages.

<b>Durée :</b>	4h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14.96km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	61m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	57m	<b>Commune :</b>	Meschers-sur-Gironde (17132)
<b>Point haut :</b>	46m		
<b>Point bas :</b>	0m		

## Description

Se garer sur le parking devant la Plage des Vergnes. En été, il peut être plein. Stationner alors sur le Boulevard des Plages en retrait.

**(D/A)** Descendre sur la plage et partir vers la droite

**(1)** Au bout de la plage, longer le restaurant pour retourner vers la route. La suivre à gauche jusqu'au carrefour.

**(2)** Tourner à gauche, Allée des Peupliers, puis de nouveau à gauche, Allée des Houx, avant de rentrer dans le village de vacances et suivez le sentier qui fait le tour du village de vacances. Ce sentier n'est pas indiqué sur la carte IGN.

**(3)** Descendre l'escalier et traverser la Plage de l'Arnèche en direction de l'escalier en face de l'autre côté de la plage. À marée très haute, il faudra sans doute passer sur les rochers. En haut de l'escalier prendre à gauche, Allée des Merles puis à droite à la fourche.

**(4)** Tourner à droite avant le panneau "Chemin privé". Ce sentier descend vers la plage de Suzac. Il n'est pas indiquée sur la carte IGN. Arrivé sur la plage de Suzac, tourner à droite vers son extrémité Nord.

**(5)** Au bout de la plage, longer le restaurant pour retourner vers la route et la suivre à gauche.

Juste après, trouver à gauche l'entrée très étroite du sentier qui longe la côte vers la Pointe de Suzac. Un pieu planté au milieu est destiné à empêcher les vélos de passer, car le sentier n'est pas du tout adapté aux vélos, même VTT. Poursuivre sur ce sentier jusqu'à la Pointe de Suzac.

**(6)** Passé la pointe, suivre le sentier qui longe la côte sous les chênes verts.

**(7)** Début de l'aller-retour vers le Phare de Vallières. Descendre sur la grande Plage de Saint-Georges et marcher vers son extrémité Nord.

**(8)** Prendre le sentier qui traverse le parking des bateaux et longe la côte vers le phare.

**(9)** Phare de Vallières. Prendre le temps d'admirer le paysage au pied du phare (visite possible), puis reprendre la Promenade Charles Martel le long de la mer vers le centre du village de Saint-Georges.

**(8)** Arriver au bout du parking à bateaux, deux options :

- repartir par la plage,

- ou suivre la promenade sur le remblai, très animée en été.

De retour à l'extrémité Sud de la plage, remonter la rampe (toilettes en haut).

**(7)** Tourner à gauche. Longer le camping Bois-Soleil.

## Points de passages

**D/A : Plage des Vergnes**

N 45.564668° / O 0.971623° - alt. 9m - km 0

**1 : Plage des Vergnes extrémité nord**

N 45.568107° / O 0.972805° - alt. 13m - km 0.4

**2 : Début de la boucle**

N 45.569032° / O 0.971221° - alt. 9m - km 0.58

**3 : Plage de l'Arnèche**

N 45.569971° / O 0.974515° - alt. 11m - km 1.2

**4 : À droite**

N 45.571762° / O 0.979078° - alt. 31m - km 1.66

**5 : Plage de Suzac extrémité nord**

N 45.576865° / O 0.983731° - alt. 12m - km 2.4

**6 : Pointe de Suzac**

N 45.57854° / O 0.991187° - alt. 21m - km 3.53

**7 : Entrée de la Plage de Saint-Georges**

N 45.583338° / O 0.98755° - alt. 12m - km 4.18

**8 : Entrée du parking à bateaux**

N 45.601401° / O 0.999888° - alt. 9m - km 6.53

**9 : Phare de Saint-Georges**

N 45.598117° / O 1.008083° - alt. 5m - km 7.53

**10 : Camping Bois-Soleil**

N 45.583862° / O 0.985691° - alt. 13m - km 11.07

**11 : À droite**

N 45.578914° / O 0.975654° - alt. 29m - km 12.08

**12 : Chemin tout droit**

N 45.576023° / O 0.971861° - alt. 18m - km 12.54

**13 : À droite**

N 45.572238° / O 0.965574° - alt. 26m - km 13.2

**14 : À droite**

N 45.568476° / O 0.963281° - alt. 33m - km 13.66

**D/A : Plage des Vergnes**

N 45.564683° / O 0.971618° - alt. 9m - km 14.96

- (10) Virer à droite pour traverser la route et prendre la petite route qui monte en biais à droite, Allée des Paons.
- (11) Tourner à droite dans la Rue des Rouges-Gorges. Aboutir sur une rue et la suivre dans la même direction.
- (12) Dans le virage suivant, quitter la rue pour le chemin en face, toujours dans la même direction, l'Allée des Lierres.
- (13) Aboutir sur une rue et poursuivre par la droite.
- (14) Au niveau du site de la CARA, tourner à droite dans la Rue de la Source.
- (2) En bas de la Rue de la Source, traverser la grande route et se diriger vers la plage des Vergnes par le même chemin qu'à l'aller.
- (1) Longer la plage vers le Sud, l'arrivée (D/A) est à l'autre bout de la plage.

### A proximité

Le Marché de Saint-Georges, tous les matins en saison.

### Informations pratiques

Bistrot sur la Plage des Vergnes, la Plage de Suzac, la Plage de Saint-Georges.

Points d'eau sur le remblai de Saint-Georges.

Le retour par l'arrière est beaucoup plus "sauvage".

Des chaussures de marche légère suffisent.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-balade-des-quatre-plages/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.